

L'association Jeunes à Travers le Monde (JTM) est agréée jeunesse et éducation populaire. C'est aussi un organisme de formation qui a pour mission principale (objet associatif) de **favoriser la mobilité internationale de tous-tes les jeunes de 16 à 35 ans de Bretagne.**

La mission générale de l'association se décline en trois orientations stratégique (projet associatif) : **Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ; Permettre aux jeunes de devenir des citoyen·nes acteur·trices autonomes de leur projet ; et Favoriser les démarches partenariales (locales et internationales)** pour garantir la qualité des projets et des accompagnements.

Ce **projet associatif** s'inscrit dans un temps long et est sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif traduit l'engagement (principes éducatifs), le sens des actions et les objectifs généraux que l'association vise dans la période donnée. Il constitue un cadre commun et des valeurs partagées pour mettre en œuvre le projet associatif durant les 3 années à venir.

LES PRINCIPES EDUCATIFS de notre association s'inscrivent dans les valeurs de l'éducation populaire et de l'animation interculturelle. Ils se réfèrent aux champs de l'insertion socio-professionnelle et du travail social. Cela se traduit au sein de l'association par les principes suivants :

L'ACCESSIBILITE à tous-tes les jeunes de l'information et des dispositifs de mobilité

- ❖ Un accueil multiforme (physique, téléphonique, numérique, ...) et sans discrimination
- ❖ Un droit à la mobilité par l'accès à l'information (sensibilisation et interventions extérieures)
- ❖ Une écoute active des jeunes et une orientation personnalisée (en interne et vers l'extérieur)
- ❖ Une prise en compte des spécificités de chaque individu et une adaptation des réponses
- ❖ Une équité de traitement et une accessibilité (en particulier financière) pour toutes et tous
- ❖ Aucun critère de diplôme, de qualification ou de ressources pour l'accès aux programmes

L'INDIVIDUALISATION des accompagnements

- ❖ Chaque jeune est acteur·trice de son projet (co-construction)
- ❖ Une continuité de l'accompagnement et des référent·es professionnel·les
- ❖ Une prise en compte des spécificités individuelles dans les projets collectifs
- ❖ Une adaptation des formats de mobilité et des formes d'accompagnement aux besoins
- ❖ Une mixité et des espaces de rencontre entre public « favorisé » et « mis en difficulté »

L'EMANCIPATION des personnes par l'expérience de la mobilité et son analyse

- ❖ Un rôle éducatif pour lever les freins au départ : accompagnements et formations au départ
- ❖ La mobilité comme espace de formation et d'autonomisation (participation active, estime de soi, adaptation, conscientisation de ses compétences, pouvoir d'Agir, ...)
- ❖ La valorisation du savoir expérientiel à travers des espaces d'échange entre pairs au retour
- ❖ Une mobilisation d'outils et de méthodes pédagogiques variées (de la méthodologie de projet à l'animation interculturelle)
- ❖ Le développement de la compréhension du monde qui nous entoure et de notre capacité à avoir prise dessus (parcours de vie, engagement(s), solidarité internationale, etc.)

LE TRAVAIL EN RESEAU au travers de partenariats de qualité et de la formation des acteurs

- ❖ Un travail en partenariat local ou international pour garantir une qualité des projets
- ❖ Des missions à l'étranger et la participation à des formations (dont des formations européennes)
- ❖ Une complémentarité des acteurs (éducatif, socio-professionnels) mobilisés dans un projet
- ❖ Des espaces de travail en réseau, d'échange et d'analyse de pratique entre partenaires
- ❖ Un transfert des compétences et de l'expertise acquise dans le réseau

LA QUALITE ET LE RENDRE COMPTE à travers l'exigence et le professionnalisme de l'équipe

- ❖ Travail dans un cadre précis avec des procédures internes et externes liées aux programmes et au fonctionnement de la structure
- ❖ Inscription dans une démarche de qualité et de labélisation nationale et européenne
- ❖ Rendre compte (financements publics) auprès des bénéficiaires et des financeurs
- ❖ Travail en équipe pluridisciplinaire dans une logique de transversalité des pôles d'activité
- ❖ Formation continue des personnels et accueil de stagiaires (professionnels en devenir)

LES OBJECTIFS GENERAUX pour la période 2021-2025, qui constituent aussi notre stratégie d'internationalisation dans le cadre des programmes européens :

- ❖ **Sensibilisation à des mobilités raisonnées** qui intègrent les questions environnementales et sociétales ;
- ❖ **Développement de l'axe formation** en formalisant notre offre auprès des professionnel·les et auprès des publics les plus éloignés de la mobilité ;
- ❖ **Développement des mobilités franco-allemandes** et tri-nationales en visant une diversification des formes de rencontres interculturelles et des partenariats ;
- ❖ **Développement des mobilités entrantes** et de l'engagement sur le territoire breillien et breton en particulier par l'accueil de volontaires étranger·es et des projets de réciprocité ;
- ❖ **Maintien de l'envergure mondiale de JTM** par le soutien apporté aux projets autonomes des jeunes et le développement mesuré des activités de Solidarité Internationale, particulièrement avec les territoires de coopération du département 35.

Ce **projet éducatif** s'inscrit dans le moyen-terme (3 à 5 ans) et est sous la responsabilité des fonctions cadres de l'association.



Le projet éducatif se traduit ensuite au sein des **projets pédagogiques** de chaque pôle d'activité. C'est la déclinaison concrète de nos principes éducatifs dans chaque champ d'action de l'association (bourses, stages professionnels, volontariats, formations et rencontres interculturelles). Ils se déclinent en **objectifs pédagogiques** et en **moyens** à mobiliser pour la mise en œuvre.

Les **projets pédagogiques** s'inscrivent dans le court-terme (1 ou 2 années) et sont sous la responsabilité des chargées de projets de chaque pôle.